

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DES ARMÉES



ORDRE DU JOUR N° 1

Messieurs les officiers généraux, messieurs les commandants et anciens commandants de composantes des forces spéciales, officiers, sous-officiers, militaires du rang des forces spéciales et de l'état-major du commandement des opérations spéciales, mesdames et messieurs, chers élèves ici présents. En ce trentième anniversaire de la création du Commandement des opérations spéciales, nous sommes rassemblés ce jour pour honorer la mémoire de ceux d'entre nous qui sont allés au bout de leur engagement. Ce monument honore l'ensemble des soldats français morts en opération extérieure, qui ont perdu la vie dans l'accomplissement de leur mission au service de la France. Ils sont allés jusqu'au sacrifice ultime.

Parmi tous ces soldats, figurent des soldats appartenant aux forces spéciales, notre famille. Ces forces agissent habituellement en discrétion, elles sont agiles, capables de s'infiltrer au cœur de dispositifs ennemis. Leurs missions sont particulièrement exigeantes : elles demandent un niveau de sélection, de formation et d'entraînement poussés. Elles imposent également une grande discipline et l'acceptation d'un haut niveau de risque. Les opérateurs font ainsi régulièrement face à un adversaire déterminé, qui prend des coups, mais qui sait également les donner. Certains des nôtres y ont laissé leur vie et nous manquent. Ce vide est symbolisé par les mains ouvertes des soldats de Bronze de ce monument. Ce vide est avant tout celui vécu par leurs familles, leurs proches. J'ai une pensée toute particulière pour eux. Ils portent en réalité l'essentiel de la tristesse et de l'abandon de ce sacrifice. La communauté militaire et leurs amis les accompagnent, mais cela ne changera jamais la douleur de cette absence. Je pense aussi à leurs camarades de combats, à leurs chefs de mission, car toute mort en opération est également une peine majeure qui les habite. Depuis 1992 et la création du COS, 28 de nos frères d'armes sont ainsi morts pour la France. Ils étaient des hommes en dehors de l'ordinaire, qui avaient fait le choix d'une vie exigeante et engagée. Ils étaient déterminés : leur bravoure au combat est un exemple pour nous tous, militaires et citoyens. J'associe également à ces sacrifices nos 28 camarades morts en service commandé.

Ce témoignage rendu à nos morts est également un moment important de partage et de communion avec ceux qui nous ont précédé et ont été les pionniers du commandement des opérations spéciales dans les années quatre-vingt-dix puis au cours des trente années qui ont suivi. Je les salue amicalement et respectueusement. C'est aussi un moment majeur de communion avec toutes les unités du COS et les quatre composantes. Le COS est depuis sa création un exemple fort d'esprit interarmées et de collectif s'enrichissant des cultures de chacun. C'est un patrimoine unique et une très belle histoire collective, dont nous pouvons tous être fiers. C'est enfin un moment important pour l'état-major lui-même, responsable de la conduite des opérations spéciales et qui porte la responsabilité de la réussite des missions confiées par nos autorités politiques et militaires.

Depuis trente ans, le COS est engagé dans toutes les crises qu'affrontent notre pays. Après la chute du mur de Berlin, cela a été principalement pour des opérations ponctuelles en Afrique ou dans les Balkans. La décennie 2000 a été le témoin d'engagements plus durables notamment en Afghanistan et en Côte-d'Ivoire. Plus récemment, le COS a été un des acteurs majeurs de l'engagement des armées dans la lutte contre le terrorisme. Aujourd'hui, de nouvelles menaces pointent et la guerre est revenue en Europe. La contestation de puissances étatiques autoritaires grandit, et cherche à remettre en cause les grands équilibres et la stabilité internationale. C'est un nouveau défi pour nous tous, qu'il faudra relever ensemble pour préserver la paix dans le monde et notre modèle de société démocratique. C'est un grand défi partagé avec tous nos voisins et alliés, notamment européens. Le COS, comme hier y répondra.

Je m'adresse aux jeunes élèves présents parmi nous : cette cérémonie est l'occasion de mieux comprendre notre histoire et de construire le monde de demain. Vous vivez aujourd'hui dans un pays en paix et dans lequel les conditions de vie sont très confortables. Sachez que nous devons cela à l'engagement des Françaises et Français comme vous et moi, qui ont accepté de s'engager par le passé et de celles et ceux qui acceptent aujourd'hui de servir, parfois au prix de leur propre vie. C'est un exemple fort pour notre société et c'est un choix de vie qui peut être celui de certaines et certains d'entre vous. Je formule le vœu que l'ensemble de nos concitoyens se souviennent de cet engagement. Je formule également le vœu que l'exemple ukrainien puisse servir et éclairer notre capacité collective à nous mobiliser et à nous fédérer face à ces menaces nouvelles.

Trente ans après sa création, le COS demeure ce qu'il a toujours été. Un commandement militaire dédié à la réussite des opérations qu'il conduit, au nom de la France et pour protéger ses citoyens. Un ensemble d'hommes et de femmes prêts avec honneur à remplir les missions données. En y apportant la touche d'audace, de surprise et d'engagement. Fidèle à sa devise, à ses anciens et à chacun des siens, « faire autrement », pour le succès des armes de la France.

A Paris, le 24 juin 2022

